



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Sprint pédestre nocturne Belz Saint Cado

Samedi 15 Novembre 2025



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : RIO Yannick

Arbitre régional : BOULET Eric

Contrôleur des circuits : OLIGO Virginie

Traceur : POEDRAS Daniel

GEC : HUCTIN Jérôme-POEDRAS Daniel

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Saint-Cado ISSOM 2019 4000

Relevés : relevés 2025

Cartographes : BOULET Karine

Échelle : 1/4000 format A4

Équidistance : 2.5 m

Type de terrain : Urbain & sentier côtier



ACCÈS

Fléchage : intersection D9 & rue de la côte

GPS : 47.675776, -3.175948

Accueil : 47.681284, -3.177305

Parking obligatoire : rue moulin des oies à partir de 19h00, rue réservée à la course jusqu'à 22h00

Distances avec Accueil : parking 50 à 300 m,

Départ sur place, Arrivée 300 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 19h15

Départ : au boîtier chaque minute de 19h45 à 21h00
horaires imposés

Fermeture des circuits : 21h30

Remise des récompenses : Non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4

meilleure distance réelle

Orange long : 3.35 km 22 postes

Orange moyen : 2.7 km 19 postes

Jaune : 2.45 km 18 postes

Bleu : 2.23 km 16 postes

Initiation : 2.4 km 18 postes

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Toilettes près de l'accueil.



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et)

Non-licenciés FFCO (circuits bleu/vert ou Jaune et initiation) : 10 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange): 13 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -),

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 09 novembre 2025 24h00. ouverture inscription 15 octobre 2025

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.

Frontale puissante et chasuble de sécurité réfléchissante obligatoires



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com ou copv.5609@outlook.fr

